



La Ville de Cernay

Haut-Rhin – près de 12 000 habitants

recrute pour son Centre Technique Municipal son futur :

GESTIONNAIRE DU PATRIMOINE TECHNIQUE (H/F)

Cadre d'emplois des Adjointes administratifs ou Rédacteurs

Située entre la Ville de Mulhouse et son agglomération à l'Est et le massif des Vosges à l'Ouest, la Ville de Cernay, membre de la Communauté de Communes de Thann Cernay, est une collectivité en plein développement. Sa localisation lui offre attractivité économique et dynamisme démographique.

MISSIONS :

Au sein de la Direction Technique, vous serez placé sous la responsabilité du Responsable du Centre Technique Municipal (CTM). Vous assurez la fonction d'accueil du site, la gestion administrative de premier niveau et logistique en gérant les achats et les stocks du CTM.

Vos principales missions seront les suivantes :

- Assurer l'accueil physique, téléphonique et le secrétariat du CTM ;
- Gérer les procédures d'achat du matériel lié à l'activité CTM (consultation, suivi des commandes et des factures, etc.) dans le respect de la procédure de la commande publique et en veillant à une gestion rationnelle et économique des produits commandés ;
- Assurer la réception du matériel, sa distribution aux différents services et/ou son stockage en fonction de l'espace disponible et des conditionnements réglementaires ;
- Garantir une bonne gestion des stocks du matériel du CTM et des produits d'entretien des agents de propreté des locaux (recensement des besoins, gestion de l'inventaire, alimentation du prologiciel, etc.).

PROFIL :

De formation administrative ou logistique, vous disposez des connaissances de base en comptabilité et des principes de gestion des stocks.

Vous maîtrisez les techniques de secrétariat et d'accueil et savez manier l'outil informatique (notamment les logiciels de bureautique). La maîtrise des prologiciels ATAL et CIVIL-Net Finances serait un plus.

Doté d'un sens de l'organisation et de l'anticipation, vous savez hiérarchiser les priorités et respecter les délais impartis.

Vous savez démontrer par ailleurs votre capacité à la polyvalence et vos qualités relationnelles.

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Droits à congés annuels : 25 jours de congés, 12 jours de RTT et 2 jours de fractionnement (sous condition d'éligibilité). Monétisation du Compte Epargne Temps.
- Rémunération : rémunération indiciaire + régime indemnitaire (RIFSEEP) + 13ème mois.
- Action sociale : participation financière aux titres restaurant, adhésion au CNAS et CE+, participation employeur à la protection sociale complémentaire dans le cadre d'un contrat labellisé (complémentaire santé et assurance de prévoyance), salle de pause permettant la prise de repas sur place.
- Transport : remboursement à 75 % des coupons d'abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail (commune desservie par le « Tram-Train »).

Poste à temps complet à pourvoir au 15 septembre 2025 - **Date limite des candidatures : 10 août 2025**

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par voie postale ou électronique :

cernay@ville-cernay.fr

Mairie de Cernay

26 rue James Barbier 68700 Cernay

☎ 03 89 75 54 10